



Réunion de Quartier du 02 juin 2018

Grand-Etang- 50 Arpents

.



CIRCULATION, STATIONNEMENT VOIRIE



Circulation

Question :

Square Etienne Martin : Lorsque nous voulons sortir de notre square la visibilité n'est pas très bonne due aux voitures garées le long de la rue perpendiculaire (des Berchères). Ne serait -il pas possible de changer les stops comme cela a été fait dans l'avenue du grand étang? et les mettre dans la rue des Berchères et enlever ceux de nos sorties de square.

Question :

Une concertation avec l'ensemble des riverains doit être menée pour savoir si le basculement est souhaité de tous.



Circulation

Question :

- La plupart des stops installés sur la rue du Grand Etang étaient mis de telle sorte que, de la voiture, nous n'ayons aucune visibilité sur les impasses et que, de surcroît, les véhicules étant prioritaires arrivent souvent vite et coupent la chaussée au ras de la ligne blanche du stop ce qui fait que c'est devenu plus dangereux qu'avant. Conscient de la nécessité de faciliter la sortie des impasses, il serait peut-être judicieux de placer ces lignes blanches de stop un peu mieux.
- Réponse : L'implantation des « STOP » respecte des règles techniques strictes, toutefois nous étudierons la possibilité d'avancer les lignes de STOP.



Circulation

Question :

Les voitures ne respectent pas les stop sur l'avenue du Grand Etang et surtout à l'angle du square Frederic Bartholdi. Elle roulent très vite (70km/h voire plus) en ne respectant pas ce stop. Il arrive que certains conducteurs se fassent doubler dans l'avenue vers cette intersection (square Frederic Bartholdi et square Jacques Sarrazin). C'est un secteur où résident beaucoup de familles avec des enfants en bas âge.

Réponse : C'est une question de civisme et de respect du code de la route. Soyez assuré que les chauffards sont verbalisés pour les infractions commises.



Cadre de Vie



Cadre de vie

Question :

Serait-il possible de construire une aire de jeux sur le « Snoopy » ?

Réponse : C'est un projet à l'étude.



Cadre de vie

Question :

Nous avons constaté la mise en place de caméras à l'angle de la rue des Berchères, pouvez-vous nous dire la fonction de celles-ci ?

Réponse : L'ensemble des vidéos présentes sur la commune contribuent à garantir d'avantage de sécurité à l'ensemble des roisséens. De plus notre système permet la vidéo verbalisation afin de lutter contre le non respect du code de la route de certains automobilistes.



Cadre de vie

Question :

Depuis quelques mois nous subissons une nuisance sonore particulièrement agressive de la part de la fabrique de béton dans la zone industrielle sur la commune de Pontault-Combault. cette agression se déclenche souvent entre 7h et 7h30 du matin.

Ainsi, je vous demande si vous avez été informés de cette construction polluante sonore et si vous pouvez exiger au moins qu'ils ne démarrent pas à une heure aussi précoce (c'est du tapage nocturne avant 8h).

Réponse : Nous allons prendre attache avec cette entreprise afin d'évoquer les nuisances subies par les riverains et trouver un consensus.



Cadre de vie

Question :

Des déjections canines sont régulièrement trouvées sur les trottoirs du Grand Etang devant les entrées de maison. Au delà de ce problème de propreté nous pensons qu'il serait de bon ton d'informer les propriétaires de chiens que c'est passible d'une amende.

Réponse : 70 canicrottes sont installés sur la ville pour maintenir les espaces communs propres. Une des solutions serait de verbaliser les propriétaires canins qui se soustraient à l'obligation de ramasser les déjections de leurs compagnons animal.



Merci de votre attention

Les comptes rendu de réunion sont disponibles sur le site Internet de la ville sous l'onglet « Citoyenneté », « Participer »